

Résultats et références technico-économiques SYSTÈME PORC SPÉCIALISÉ NAISSEUR-ENGRAISSEUR GUADELOUPE ET MARTINIQUE Conjoncture 2017

CONTEXTES DE FILIÈRE

En Guadeloupe comme en Martinique, la filière porcine a connu un développement significatif depuis 15 ans, pour atteindre une production de 1 522 et 1 214 tonnes-équivalent-carcasses de viande en 2017.

La part commercialisée en filière organisée est également en constante progression. En 2017, les volumes issus des organisations de producteurs représentent 87 % de la production totale en Martinique et 92 % en Guadeloupe,



Production annuelle (en t)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Guadeloupe	1 206	1 292	1 361	1 245	1 199	1 409	1 522
Martinique	1 058	1 128	1 234	1 187	1 080	1 122	1 214

Sources : IGUAVIE & AMIV



Le taux de couverture de la consommation par la production locale n'est cependant que de 26 % en Guadeloupe et de 28 % à la Martinique. Le marché est essentiellement occupé par la viande congelée importée.

En viande fraîche, le taux de couverture atteint au contraire plus de 90% dans les 2 territoires, même si la Guadeloupe a connu une forte hausse des importations de viande fraîche, dont les volumes restent cependant limités.

Les filières porcines en 2017	Guadeloupe	Martinique
Production (abattage contrôlé, en tonnes)	1 522	1 214
en filière organisée	92 %	87 %
Importations totales (en tonnes)	4 248	3 092
dont viande fraîche, réfrigérée	156	95
dont viande congelée	2 472	2 997
dont viande salée, saumurée, fumée	1 621	-
Taux de couverture	26%	28%
Taux de couverture en viande fraîche	94%	93%

Sources : IGUAVIE & AMIV



Si les importations de viande congelée ont diminué ces dernières années en Guadeloupe (2 472 tonnes en 2017), celles de viandes préparées y tiennent une place importante, représentant plus de 38 % des volumes importés. Les importations sont stables en Martinique aux environs de 2 900 tonnes.

Importations de viande de porc	Guadeloupe			Martinique		
(en tonnes)	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Viandes fraîches	58	83	156	146	107	95
Viandes congelées	3 011	2 626	2 472	2 975	2 920	2 997
Viandes salées, saumurées, fumées	1 511	1 583	1 621	-	-	-
Total	4 580	4 592	4 249	3 121	3 027	3 092



Sources : IGUAVIE & AMIV

LES RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE

Avec le soutien financier du POSEI France, les instituts techniques nationaux IDELE, IFIP et ITAVI coordonnent un programme d'élaboration de références technico-économiques, basée sur le suivi dans la durée d'un réseau de plus de 160 exploitations, illustratives de différents types de systèmes de production des filières de ruminants et monogastriques dans les départements d'Outremer.

Aux Antilles, ces Réseaux de Références en Elevage sont mis en œuvre sous l'égide des Chambres d'agriculture de Guadeloupe et de Martinique, et l'interprofession IGUAVIE,

Le Réseau de Références en élevage de porcs repose sur le suivi technico-économique d'une quinzaine d'exploitations, réalisé par les techniciens les organisations de producteurs Cooporg et Karukera Porc en Guadeloupe, Coopmar et Madivial en Martinique.



LE SYSTÈME PORC SPÉCIALISÉ NAISSEUR-ENGRAISSEUR

Ce document présente les références technico-économiques des élevages de type naisseur-engraisneur spécialisé en production organisée. Les élevages en filière organisée ont typiquement une taille de 35 à 75 truies présentes en Guadeloupe et de 25 à 60 truies présentes en Martinique.

La taille retenue pour le système-type de production est celle qui est la plus courante lors des installations de nouveaux producteurs : une conduite en 7 bandes de 5 truies, soit 35 truies programme, ce qui équivaut à 40 truies présentes.

Cet système de 40 truies présentes nécessite une quantité de main d'œuvre familiale de l'ordre de 0,8 Unités de Main d'œuvre (UMO). Un autre atelier (autre élevage, cultures) est souvent présent dans les exploitations, et leur main d'œuvre peut alors s'élever à plusieurs UMO, dont salariés.

Aucune combinaison entre productions végétales et animales ne semble toutefois être privilégiée en Guadeloupe comme en Martinique, raison pour laquelle le contour du système-type a été limité à l'atelier porc.



	Guadeloupe	Martinique
Localisation	Ouest de Grande-Terre Est de Basse-Terre	Tout le territoire
Domaine de validité	Nombre de truies présentes: de 35 à 75	Nombre de truies présentes: de 25 à 60
Orientation de l'élevage	Naisseur-Engraisseur	
Statut juridique	Individuel ou sociétaire	
Main d'œuvre familiale	0,8 UMO	
Main d'œuvre salariée	Aucune	
Surface totale (ha)	0,5	
Truies présentes	40	
Nombre de verrats présents	4	
Bâtiment	1000 m ² Investissement à neuf, correspondant à la situation d'un élevage en phase d'installation	
Nombre de bandes de truies	7	
Age des porcelets au sevrage (sem.)	4	
Mode de renouvellement	Achat à 100 %	
Fournisseur reproducteurs	OP	
Type génétique des truies	LW*LR	
Type génétiques des verrats	Piértrain*LW	
Type d'insémination	Monte naturelle	
Nombre d'interventions/chaleur	2 à 3	
Approvisionnement en aliment	Achat à 100 %	
Type d'aliment	Aliment complet	
Fournisseur	GMA	MNA

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Pour chaque type de système de production en suivi, les Réseaux de Références se donnent l'objectif de décrire et de simuler deux niveaux de fonctionnement: l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif.

L'Exploitation Standard (ES) représente le fonctionnement d'une exploitation typique et illustrative de celles communément observées, avec des performances techniques et des résultats économiques dans la moyenne des exploitations.

Le Cas-Type Objectif (CTO) avec un meilleur niveau de fonctionnement et d'efficacité, formalise des références d'objectifs de niveau accessible dans le contexte local. Les niveaux atteints correspondent plutôt au tiers supérieur des exploitations du système de production.

Les différences de résultat entre ES et CTO mettent en évidence **les marges de progrès possibles** dans chaque territoire et leur impact sur les résultats économiques d'exploitation.

Les résultats techniques de ces deux niveaux de fonctionnement sont issus de l'analyse des suivis réalisés dans la durée auprès des exploitations (12 fermes en Guadeloupe et 6 fermes en Martinique), complétés par des données économiques de conjoncture fournies par les partenaires (prix, niveaux d'aides).



	Guadeloupe		Martinique	
	Cas-Type Objectif	Exploitation standard	Cas-Type Objectif	Exploitation standard
Productivité				
Nombre de truies présentes	40	40	40	40
Nombre de truies en production	37,6	36,9	38,0	37,3
Nombre de porcelets sevrés/truie productive/an	22,6	20,1	21,6	19,2
Résultats par portée				
Nombre de porcelets nés vivants/portée	11,5	11,1	11,5	11,0
Taux de pertes sur nés vivants (%)	14	18	16	20
Nombre de porcelets sevrés/portée	9,9	9,1	9,7	8,8
Rythme de reproduction				
Nombre de portées sevrées/truie productive/an	2,27	2,22	2,23	2,18
Age au sevrage (jours)	28	28	28	28
Intervalle sevrage-saillie-fécondante ISSF (jours)	18,6	22,3	21,3	25,0
Taux de renouvellement (%)	46	40	45	35
Age à la 1ère mise bas (jours)	388	388	418	427
Résultats de production				
Indice de consommation global	3,29	3,67	3,74	4,22
Poids d'entrée en post-sevrage (kg)	7,5	7,5	7,5	7,5
Poids de sortie d'engraissement (kg)	105,8	96,5	106,4	101,5
Indice de consommation technique sevrage-vente	2,88	3,10	3,27	3,49
GMQ sevrage-vente (g/j)	634	586	581	546
Taux de pertes et saisies sevrage-vente (%)	10,9	16,0	15,5	23,0
Nombre de porcs produits/truie présente/an	17,9	14,7	16,5	13,0
Nombre de kg vifs produits/truie présente/an	1 890	1 422	1 754	1 318

Source: IFIP-Réseau de Références Elevage

Les différences de productivité numérique s'expliquent en partie par des investissements plus importants en Guadeloupe, notamment au niveau de l'aménagement des maternités et en caillebotis total, permettant d'améliorer les conditions de travail et de faciliter la gestion de la santé animale. Les performances dépendent également de l'attention portée aux soins aux porcelets.

Il faut noter que **la conduite en bandes n'est que rarement stricte dans les élevages antillais**. Pourtant,

- elle permet dans la plupart des cas d'augmenter la productivité, de mieux contrôler la reproduction et gérer les retours en chaleur
- elle permet une meilleure gestion sanitaire en post-sevrage et engraissement et de contrôler l'âge de départ des porcs
- Elle n'empêche pas de répondre à la saisonnalité de la demande, dans la mesure où il est possible de moduler le nombre de truies par bande au cours de l'année





Par ailleurs, **la gestion des réformes a un impact sur les résultats de productivité**. Le marché des réformes est restreint et les éleveurs peinent à vendre leurs truies. Faute de débouchés réguliers, les éleveurs sont conduits à mettre à la reproduction des truies en fin de carrière et donc peu productives.



De grandes disparités de performances en engraissement existent également et se matérialisent par des écarts de vitesse de croissance, mortalité et indices de consommation.

Les facteurs jouant sur ces performances sont la densité des animaux dans les bâtiments, la conduite alimentaire (quantité et qualité des aliments distribués, respect de transitions alimentaires) et la gestion sanitaire.

Il faut noter que les années 2015 et 2016, notamment en Guadeloupe, ont été marquées par des retards de sortie des porcs charcutiers, dûs à des problèmes de méventes. Avec aussi comme conséquence des ventes hors du circuit des coopératives et difficiles à tracer.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Conjoncture 2017	Guadeloupe	Martinique
Prix d'achat		
Cochettes (/tête)	485 €	491 €
Jeunes verrats (/tête)	1 100 €	1 100 €
Prix de vente		
Porc charcutier (/kg carcasse)	2,83 €	3,11 €
Truies réformées (/kg carcasse)	1,90 €	2,04 €
Verrats réformés (/kg de carcasse)	1,90 €	2,30 €

Source: Réseau de Références Elevage - IFIP

Le prix de vente des porcs charcutiers est établi pour une carcasse froide. Il correspond à la somme perçue par l'éleveur par kg de carcasse produit au départ de l'élevage. Les frais de commercialisation sont soustraits.

Les ventes de réformes sont, conformément aux conventions de gestion technico-économique, comptabilisées comme charges de renouvellement (charges négatives).



Prix des aliments consommés (€/T)	Guadeloupe		Martinique	
Conjoncture 2017	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Prix moyen tous aliments consommés	405 €	410 €	422 €	428 €
Aliments reproducteurs	353 €	353 €	402 €	402 €
Aliments porcelets	496 €	506 €	515 €	525 €
Aliments engraissement	395 €	395 €	402 €	402 €

Source: Réseau de Références Elevage - IFIP

Les prix d'aliment correspondent aux factures fournies par les éleveurs et/ou les groupements. Les frais de transport jusqu'à l'élevage sont inclus.

La différence de prix de l'aliment porcelets entre Exploitation Standard et Cas-Type Objectif s'explique par le fait que l'aliment premier âge (dont médicamenteux) représente 14% de l'aliment consommé par les porcelets dans l'ES et seulement 12% dans le CTO.

Une meilleure gestion sanitaire au sevrage et une croissance supérieure en post-sevrage permettent de limiter le recours à l'aliment médicamenteux.



Charges opérationnelles	Guadeloupe		Martinique	
Conjoncture 2017	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
TOTAL	115 751 €	97 263 €	126 132 €	106 761 €
dont alimentation	103 560 €	88 226 €	113 704 €	97 781 €
dont renouvellement	2 482 €	3 140 €	2 719 €	3 007 €
dont santé animale	6 708 €	2 898 €	6 708 €	2 973 €

Source: Réseau de Références Elevage - IFIP

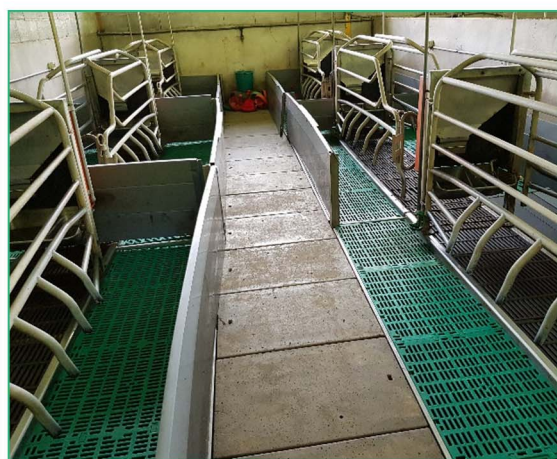
Les dépenses de santé sont significativement différentes dans les 2 niveaux de fonctionnement. Les moindres performances d'élevage obtenues en Exploitation Standard sont en partie dues au respect moins strict de la prophylaxie. **Fréquemment, des producteurs tentent de faire des économies sur les dépenses de santé préventives, mais les conséquences se ressentent ensuite sur les performances de production.**



Charges de structure	Guadeloupe	Martinique
(€/truite/an)	12 952 €	12 322 €
dont déplacements	2 432 €	2 432 €
dont assurances	2 200 €	2 200 €
dont frais de gestion	2 080 €	2 080 €
dont autres charges	1 381 €	1 381 €
dont électricité	1 358 €	728 €
dont entretien réparation	1 341 €	1 341 €

Source: Réseau de Références Elevage - IFIP

Les charges de structure sont les plus difficiles à estimer, car elles sont très diverses, leur niveau peut être très variable entre exploitations, et dépend aussi de la clé de répartition adoptée par les centres de comptabilité. Afin de donner plus de robustesse, la plupart des postes de charges de structure sont évalués sur l'échantillon composé à la fois des élevages de Guadeloupe et Martinique. Leur montant est identique pour l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif.



	Guadeloupe		Martinique	
Batiments et amortissements	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Coût total (bât. + équipmts + annexes)	315 351 €	309 586 €	429 509 €	416 035 €
Subventions	204 978 €	201 231 €	279 181 €	270 423 €
Taux de subvention	65%			
Amortissements après subventions	9 881 €	9 700 €	13 458 €	13 036 €
Frais financiers après subventions	2 924 €	2 758 €	3 720 €	3 507 €
Annuités après subventions	11 787 €	11 571 €	16 053 €	15 550 €
Taux et durée de l'emprunt bâtiments	5% - 15 ans			

Source: Réseau de Références Elevage - IFIP

L'investissement à neuf et subventionné à 65 %. Le coût d'entretien est pris en compte. Dans l'ES comme dans le CTO, la totalité des investissements sont financés par l'emprunt et sur la même durée. Ce qui correspond à une installation sans apport. Les annuités sont donc égales à la somme des amortissements et frais financiers.

LE COMPTE D'EXPLOITATION

	Guadeloupe		Martinique	
Conjoncture 2017	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Produits	174 177 €	131 041 €	181 918 €	136 713 €
dont Ventes porcs charcutiers	163 683 €	123 145 €	166 915 €	125 438 €
dont Aides	10 494 €	7 895 €	15 003 €	11 275 €
Charges opérationnelles	115 751 €	97 263 €	126 132 €	106 761 €
Charges de structure	12 952 €	12 952 €	12 322 €	12 322 €
Marge Brute	58 427 €	33 778 €	55 786 €	29 952 €
EBE	45 475 €	20 826 €	43 465 €	17 630 €
Annuités + frais financiers CT	12 811 €	12 466 €	17 176 €	16 541 €
Revenu disponible	32 664 €	8 360 €	26 289 €	1 089 €
Revenu disponible/UMO	40 830 €	10 451 €	32 861 €	1 362 €

Source: Réseau de Références Elevage - IFIP

Dans chaque territoire, les écarts de compte d'exploitation entre Exploitation Standard et Cas-Type Objectif sont très significatifs et montrent la forte sensibilité des résultats économiques au niveau de performances techniques.

En particulier, **la productivité numérique et les indices de consommation restent les variables déterminantes et principales marges de progrès dans le contexte antillais.**

Écarts de performances techniques et de revenu entre CTO et ES	Guadeloupe	Martinique
Productivité numérique (porcs/truie présente/an)	+3,2	+3,5
Poids vif moyen des porcs sortis (kg)	+9,3	+4,9
Indice de consommation global	-0,38	-0,48
Revenu disponible/UMO (en €)	+ 30 379	+ 31 499

Source: Réseau de Références Elevage - IFIP





LES AIDES POSEI

En Guadeloupe, jusqu'en 2015, le calcul des aides était fonction des critères de performances techniques, des achats et ventes d'animaux. Les éleveurs pouvaient prétendre et cumuler plusieurs aides : incitation à l'organisation, productivité numérique, productivité pondérale, achat de reproducteurs locaux, importation de reproducteurs, transport pré-abattage.

A la Martinique, le calcul d'aides était basé sur une rémunération en euros par tonne tenant compte de la classification des carcasses et de la productivité numérique. Il y était également possible pour l'éleveur de cumuler plusieurs aides : achat de reproducteurs locaux, importation de reproducteurs.

Depuis 2016 (2017 à la Martinique), le calcul d'aides se simplifie (aide au kg) et devient une aide unique « adaptation de la production organisée aux besoins du marché ». Un montant forfaitaire est attribué par kg carcasse à chaque coopérative reconnue par les interprofessions de Guadeloupe et Martinique.

En Guadeloupe, ce montant était de 0,42 et 0,58 €/kg carcasse respectivement en 2016 et 2017. En Martinique, il était de 0,49 €/kg carcasse en 2017.

Chaque coopérative a une politique de distribution propre de cette aide entre participation au fonctionnement de la coopérative et incitation à l'éleveur.

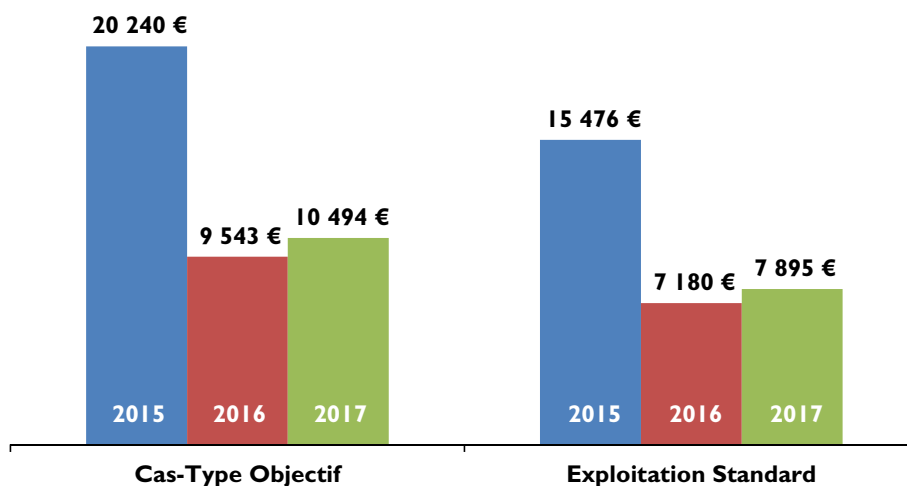
En moyenne sur les structures participantes au Réseau de Références, le montant forfaitaire maximal attribué à l'éleveur était de respectivement 0,25 et 0,32 €/kg carcasse en Guadeloupe en 2016 et 2017, et de 0,43 €/kg carcasse en Martinique en 2017.



La modulation du montant versé à l'éleveur est fonction de ses performances qualitatives et quantitatives. Quatre critères d'éligibilité sont retenus en Guadeloupe (âge à l'abattage, poids de carcasse, Taux de Muscle des Pièces (TMP) et taux de saisie à l'abattoir) et deux critères sont retenus en Martinique (Poids de carcasse et TMP).

Globalement, le montant des aides POSEI perçues pour un même niveau de performances sont en baisse en Guadeloupe (-54 % pour l'ES entre 2015 et 2016), avec pour conséquence une diminution du revenu disponible.

Evolution du montant des aides POSEI perçues en Guadeloupe entre 2015 et 2017

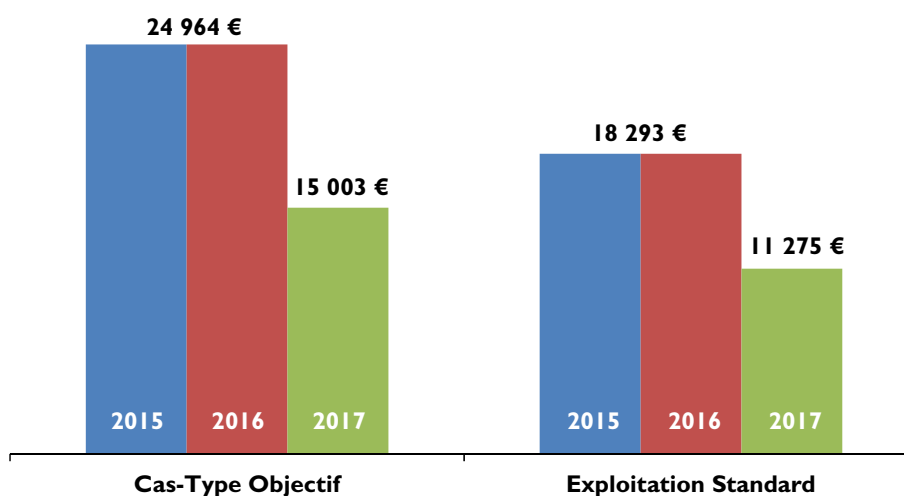




Cette diminution est, d'une part la conséquence de la définition de niveaux d'aides forfaitaires maximaux inférieurs aux niveaux perçus en 2015 (le niveau maximal était de 0,25 et 0,32 €/kg carcasse en Guadeloupe respectivement en 2016 et 2017, alors que le niveau perçu était de 0,36 €/kg carcasse en 2015), et d'autre part toutes les carcasses ne sont pas éligibles selon les nouveaux critères.

Rappelons que les problèmes de mévente en Guadeloupe, ont amplifié le problème, les poids des animaux à la sortie retardée étant supérieurs aux bornes d'éligibilité de l'aide forfaitaire. L'éligibilité à l'aide en Guadeloupe a ainsi été de seulement 66 % en 2016 et de 57 % en 2017 (estimations IGUAVIE).

Evolution du montant des aides POSEI perçues en Martinique entre 2015 et 2017



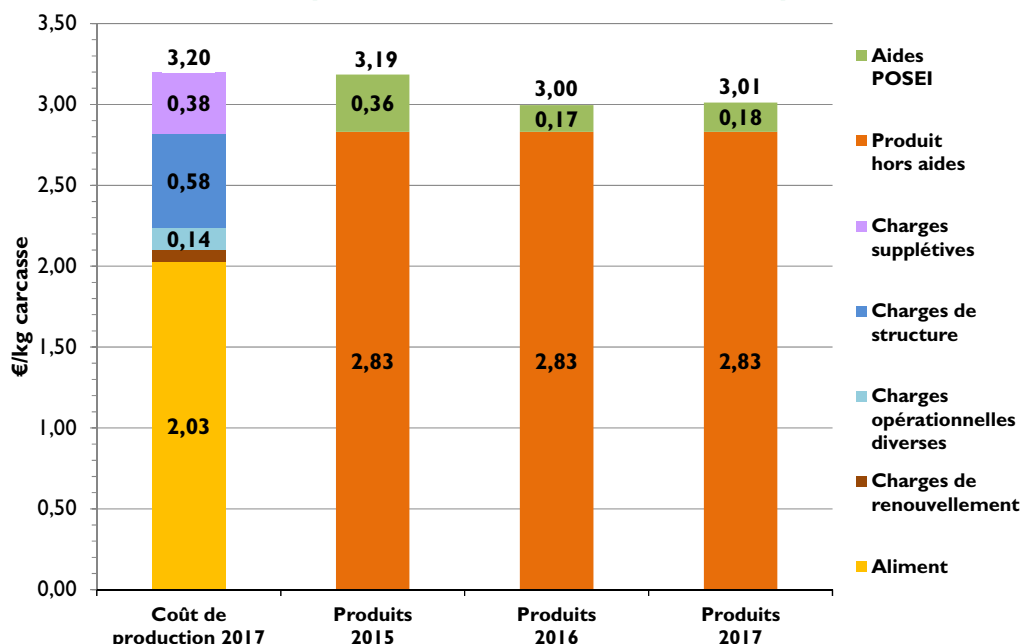
Même constatations pour la Martinique à partir de l'année 2016, le montant des aides POSEI perçues pour un même niveau de performances est en nette baisse, de l'ordre de 38 % pour l'ES 972 entre 2016 et 2017.

Montants des aides perçues selon le département et le niveau de fonctionnement (ES /CTO)			Aide forfaitaire maximale (€/kg carcasse)	Taux d'éligibilité des porcs à l'aide forfaitaire	Aide perçue (€/kg carcasse)
Guadeloupe	Exploitation Standard	2015	-	-	0,356
		2016	0,25	66%	0,165
		2017	0,32	57%	0,181
	Cas-Type Objectif	2015	-	-	0,350
		2016	0,25	66%	0,165
		2017	0,32	57%	0,181
Martinique	Exploitation Standard	2015	-	-	0,453
		2016	-	-	0,453
		2017	0,43	65%	0,280
	Cas-Type Objectif	2015	-	-	0,465
		2016	-	-	0,465
		2017	0,43	65%	0,280

LES COÛTS DE PRODUCTION

Entre 2015 et 2017, les coûts alimentaires et les coûts de production n'ont progressé que de 0,03 et 0,01 €/kg carcasse en Guadeloupe et en Martinique. Les prix de vente du porc n'ont pas évolué. Seul le montant des aides a significativement changé entre 2015 et 2017.

**Coût de production 2017 et produits de 2015 à 2017
de l'Exploitation Standard de Guadeloupe**

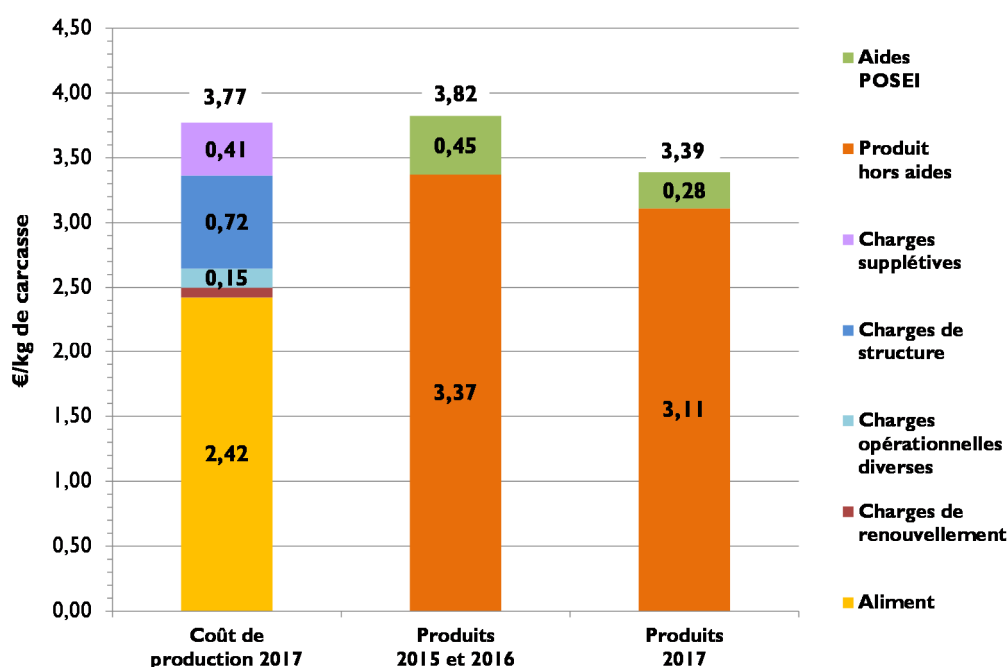


En Guadeloupe, des ventes à 2,83 €/kgc couvrent à peine le coût de production hors charges supplétives (2,80 €/kgc) de l'Exploitation Standard avec son niveau actuel de performances. Seules les aides POSEI permettent de rémunérer le travail (charges supplétives calculées sur la base d'une rémunération du travail à 1,5 SMIC/UMO).

En 2015, le produit avec aides étant supérieur au coût de production, la main d'œuvre familiale était rémunérée à environ 1,5 SMIC/UMO. Ce n'est plus le cas en 2017 : la rémunération a fortement baissée, à hauteur de 0,8 SMIC/UMO seulement.

L'observation est similaire pour la Martinique, avec une forte dégradation en 2017 de la rémunération du travail de l'éleveur, également inférieure à l'objectif de 1,5 SMIC/UMO.

**Coût de production 2017 et produits de 2015 à 2017
de l'Exploitation Standard de Martinique**



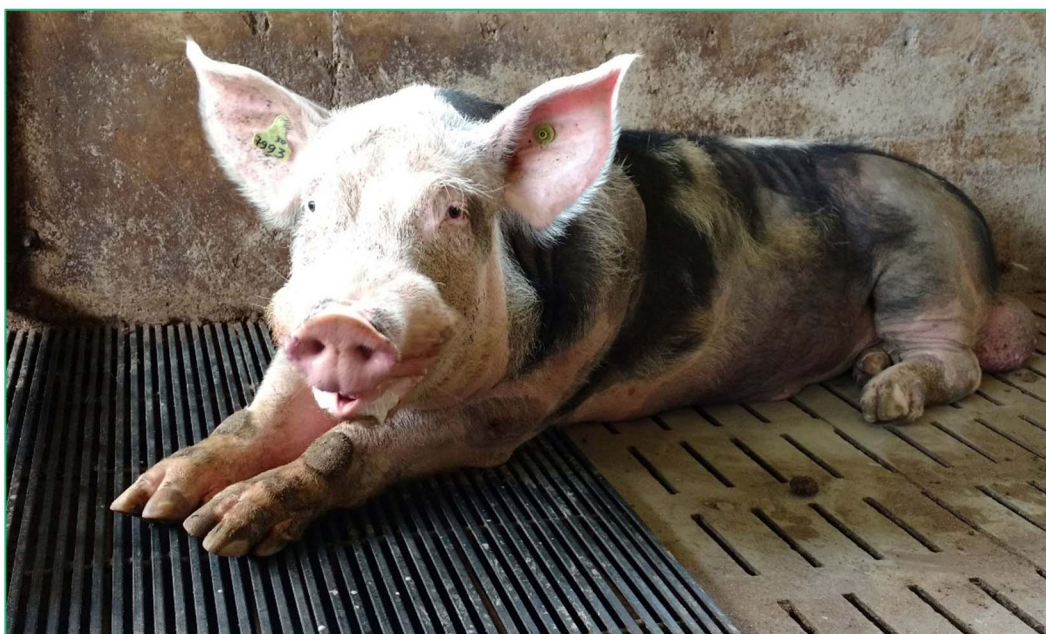
Ces niveaux d'aides et revenus sont calculés avec les taux d'éligibilité des carcasses de 56% en Guadeloupe et 65% en Martinique. Le tableau suivant précise les aides perçues par exploitation (Exploitation Standard) avec 80% et 100% des porcs éligibles. Toutes choses égales par ailleurs le passage à 100% d'éligibilité des porcs est à même d'améliorer le revenu disponible de 6 000 € par exploitation ou 7 500 € par UMO.

	Critères d'éligibilité des carcasses à l'aide	Aide max. (€/kgc)	Taux d'éligibilité	Aide perçue (€/kgc)	Aide perçue par l'ES (€/exploitation)
Guadeloupe	Abattage entre 24 et 30 sem.	0,32	57 %	0,18	7 895 €
	Poids entre 64 et 99 kgc*		80 %	0,26	11 140 €
	TMP **≥ 56 %		100 %	0,32	13 925 €
	Taux de saisie***≤ 2%				
Martinique	Poids entre 64 et 99 kgc	0,43	65 %	0,28	11 275 €
	TMP> 53 %		80 %	0,34	13 877 €
			100 %	0,43	17 346 €

* kilos de carcasse - ** TMP : Taux de Muscle des Pièces

*** Taux de saisie = poids de carcasse des saisies/poids de carcasse total du lot

De même que les performances zootechniques, les critères d'éligibilité (poids des carcasses, âge à l'abattage, taux de muscle et taux de saisies à l'abattoir) sont un levier très important de maintien ou d'augmentation du revenu des éleveurs. Il est possible que ces critères soient révisés périodiquement dans le cadre du POSEI. Les éleveurs doivent être sensibilisés à la prise en compte de ces critères et à leur évolution.



RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE POSEI FRANCE

Ont contribué à cette publication : Léticia LIMEA ITAVI/IFIP Antilles-Guyane, Boris DUFLLOT IFIP et Arnault VILLARET Idele

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France

Mai 2019